



LE MOT DE LA DIRECTION

Pour cette première édition de l'année 2022, au-delà des sujets choisis, nous avons décidé de vous faire découvrir nos collaborateurs/rédacteurs, par l'insertion de leur photographie.

En effet, côtoyer depuis maintenant presque deux ans des personnes masquées altère nos relations humaines, et dénature grandement ce lien social indispensable à une communauté.

Alors bien entendu, nous faisons un point sur l'actualité sanitaire, mais nous avons également choisi de vous parler de thèmes comme la confidentialité et la protection de vos données, du rôle de vos représentants au sein de notre comité des patients, de la mission de nos psychologues par le témoignage d'Audrey Kuenemann et de notre engagement en faveur de la bienveillance.

Vous découvrirez également quelques informations sur notre projet d'implantation d'une unité à Sélestat, destinée, comme à chaque fois que nous implantons une nouvelle structure, à améliorer votre prise en charge par le rapprochement de nos équipes de vos lieux de vie.

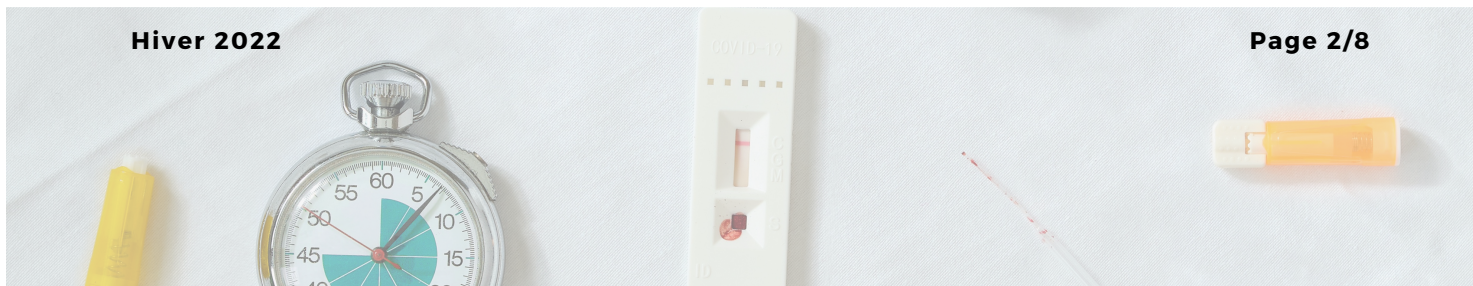


Pour finir, parce que cela est possible encore quelques jours, je vous souhaite une belle année 2022, dont nous espérons tous qu'elle nous permettra de retrouver un peu de liberté et de « tomber les masques »...

Rebecca D'ANTONIO
Directrice

SOMMAIRE

- **Mot de la direction** page 1
- **COVID-19 : où en est-on ?** page 2
- **La confidentialité** page 3
- **Le Comité des patients en dialyse** page 4
- **Projet immobilier** page 5
- **Relation patient et soignant** page 6
- **Le métier de DPO** page 7
- **Détente** page 8



Qualité et sécurité

COVID-19 : OÙ EN EST-ON ?

Rebond épidémique

Nous avons espéré pour 2022 un répit face à la pandémie de Covid-19, mais ce début d'année est marqué par une forte circulation du virus qui nous impose à tous de poursuivre nos efforts pour protéger patients et professionnels.

Compte tenu de cette situation et face aux tensions constatées dans l'ensemble des établissements de santé, AURAL a une nouvelle fois déclenché son plan blanc le 22 décembre 2021.

Plan Blanc et cellule de crise

Ce dispositif, spécifique aux établissements de santé, permet de mobiliser toutes les ressources nécessaires à la gestion d'une situation sanitaire exceptionnelle. La cellule de crise est mobilisée, les professionnels sont impliqués et s'adaptent aux recommandations afin d'assurer une prise en soins de qualité à l'ensemble des patients.

Continuité des gestes barrières et renforcement des mesures de protection

Les mesures en place au sein d'AURAL depuis plusieurs mois déjà, sont maintenues : port du masque, hygiène des mains, distanciation physique, nettoyage renforcé des espaces, surfaces et outils de travail, protocoles définis de prise en soins des cas positifs ou cas contacts...

Le respect de ces dispositions par tout un chacun est la garantie de maîtriser la circulation du virus au sein de l'établissement. Par ailleurs, la vaccination étant l'un des éléments majeurs de lutte contre les formes graves de la maladie, des campagnes de rappel ont eu lieu au sein des unités de dialyse en fin d'année.

Nous comptons sur votre compréhension de la situation et sur la poursuite de l'ensemble des mesures barrières aussi longtemps que la situation le nécessitera.






Vie de l'Etablissement

CONFIDENTIALITE ET SECRET MÉDICAL

Secret médical et confidentialité

Le secret médical est un **devoir fondamental de l'exercice de la profession médicale**. Les personnels soignants et paramédicaux sont soumis au « **secret professionnel** ». La confidentialité en est une composante et s'applique à l'ensemble des professionnels de santé.

 *Le secret médical = ensemble des informations venues à la connaissance des professionnels de santé : ce qui leur a été confié mais aussi ce qu'ils ont vu, entendu ou compris.*

Quelles données sont secrètes ?

Entrent dans le champ du **secret tous les renseignements d'ordre médicaux** :

- état de santé,
- nature de la pathologie,
- examens subis,
- actes entrepris,
- diagnostic, pronostic...



mais également **toutes les informations personnelles relatives au patient** :

- identité,
- coordonnées,
- vie familiale, ...

Qui est concerné par le secret ?

- les médecins,
- le personnel soignant,
- pharmacien, préparateur en pharmacie, assistante sociale, secrétaire,
- tous ceux qui part leur profession reçoivent des informations à caractère secret, participant à la prise en charge du patient.

Violation du secret

Tous professionnels de santé qui violeraient le secret médical ou secret professionnel s'exposent à des sanctions pénales. Quelques exemples : accès au dossier médical d'un patient dont on n'a pas la charge, communication d'un dossier médical à un assureur, communication d'un bilan sanguin d'un patient à un tiers, diffusion sur internet de radiographies nominatives, diffusion d'informations médicales à la TV par un chirurgien avec accord du patient.

Actions engagées à AURAL

AURAL, afin de maintenir un haut niveau de sécurité de ses données et celles de ses patients, a :

- mis en place une messagerie sécurisée : MS SANTE
- nommé un délégué à la protection des données
- créé un registre de traitement des données mis à jour
- rédigé et applique une charte d'accès et d'usage du système d'information AURAL par un tiers
- rédigé et applique une charte systèmes d'information
- imposé la double authentification de connexion aux salariés à distance
- élaboré un guide des bonnes pratiques de confidentialité
- ...

Vie de l'Etablissement

LE COMITÉ DES PATIENTS EN DIALYSE : VOTRE ESPACE D'ÉCHANGE

Missions

Le Comité des patients en dialyse a pour mission de faire connaître les avis et suggestions des patients d'AURAL Dialyse aux instances de l'établissement.

Il a un rôle consultatif et contribue, par ses avis et propositions, à l'amélioration de la prise en charge des patients dialysés.

Composition

Les membres du Comité des patients en dialyse sont tous des patients dialysés d'AURAL, désignés par la direction sur la base des candidatures spontanées écrites :

- il comprend autant que possible un représentant de patient de chaque unité d'AURAL et un représentant de patient pour chaque modalité de dialyse à domicile (dialyse péritonéale et hémodialyse)
- la Direction d'AURAL
- la direction qualité en charge des relations avec les usagers
- les collaborateurs d'AURAL dont l'intervention peut être utile au Comité sur des thématiques variées (hygiène, éducation thérapeutique...)

Fonctionnement

La Direction fixe l'ordre du jour des réunions, à partir des demandes des membres du Comité et s'assure de son bon déroulement. Le Comité peut entendre toute personne compétente sur les questions à l'ordre du jour.

Réunions

Le Comité se réunit en général 4 fois par an, pendant 1h à 1h30.



Moyens

Les membres assistent aux réunions du Comité, par visioconférence, ou sur le site de dialyse de rattachement.

Les frais de déplacements engagés par les patients pour assister aux réunions sont pris en charge.



Sophie QUERE

Directrice qualité,

chargée des relations usagers

Des places sont disponibles pour les sites de dialyse de Saverne et Haguenau.

Un patient de dialyse péritonéale et d'hémodialyse à domicile seraient également les bienvenus.



**Vous souhaitez faire partie
du Comité ?**

Faites part de votre demande :
aux cadres de votre unité, ou
à la direction qualité : relationsusagers@aural.asso.fr

Travaux

PROJET IMMOBILIER A SELESTAT

Historique

En 2016, le Dr Alexandre KLEIN, médecin néphrologue chef de service aux Hôpitaux Civils de Colmar s'est interrogé sur la pertinence d'une installation d'une unité de dialyse à Sélestat (autodialyse et dialyse médicalisée).

D'après les études engagées, la création d'une telle unité permettrait une économie annuelle de 310 000 kilomètres (environ 8 fois le tour de la terre) en termes de transports sanitaires de patients, et de 4240 heures de déplacement en moins (ou 176 jours).

C'est pourquoi, afin de continuer à anticiper les besoins des patients, les exigences réglementaires ou administratives et à adapter l'offre, en complémentarité avec les partenaires dans chacun des territoires, AURAL a déposé un dossier de demande d'autorisation, en septembre 2018, pour l'ouverture d'une unité d'hémodialyse à Sélestat. L'objectif est de permettre à des patients résidant dans cette zone de bénéficier de séances au plus près de leur domicile.

L'Agence Régionale de Santé a validé cette demande en février 2019



Projet d'implantation

Le 4ème étage du bâtiment principal du site de Sélestat du Groupe Hospitalier Sélestat-Obernai (GHSO) a été choisi pour accueillir l'unité d'hémodialyse AURAL.

En raison de la crise sanitaire, les réflexions d'implantation d'une unité ont été stoppées. Des groupes de travail ont repris cette année, associant les équipes d'AURAL, du GHSO et des Hôpitaux Civils de Colmar, afin de définir l'organisation de la prise en charge des patients.

Des travaux démarreront en 2023 au 4ème étage. La restructuration de ces locaux vides (précédemment occupés par la pédiatrie et le bloc obstétrical du GHSO), d'environ 1600 m², permettra l'installation de 20 postes d'hémodialyse (unité de dialyse médicalisée et autodialyse).

Elie LEONHARDT
Directeur Adjoint

Votre quotidien

RELATION PATIENTS ET SOIGNANTS : TÉMOIGNAGE

Chaque patient attend d'être écouté, entendu, compris et reconnu par les soignants. Cette démarche contribue à construire une alliance thérapeutique entre soignants et patients, gage d'efficacité et d'optimisation des soins. La manifestation de l'empathie du soignant à l'égard du patient chronique n'est pas une variable annexe au traitement : elle a des effets thérapeutiques.



Audrey KUENEMANN,
Psychologue en unités de dialyse à AURAL, nous livre son vécu et son témoignage sur la relation entre patients et soignants, se construisant en dialyse, dans la durée.

En psychologie, l'expérience nous enseigne que c'est le patient qui, toujours, in fine, trouve en lui-même les réponses aux questions qu'il se pose et que nul ne peut savoir, ni décider à sa place.

Confronté à une insuffisance rénale, c'est ainsi le patient qui détient les clés de son devenir, et qui trouvera ses propres solutions au regard des questions qui se posent à lui : comment cette maladie affecte-t-elle son propre corps, comment peut-il s'appuyer sur la médecine pour se soulager, ou encore comment peut-il continuer à vivre au mieux chaque instant de sa vie ?

Mais l'expérience nous enseigne également qu'un patient arrive d'autant mieux à vivre avec la maladie, qu'il adresse son questionnement à l'équipe soignante, pour trouver dans son savoir les points de repère dont il a besoin au quotidien.

Proposer une écoute attentive et bienveillante au témoignage de chaque patient, s'attacher à comprendre le lien singulier qu'il entretient avec sa maladie, fait toute la richesse du métier de soignant.

Dans ces moments de rencontre, précieux et parfois émouvants, le soignant trouvera en effet les motivations profondes de sa vocation à accueillir et à accompagner autrui pour en prendre soin."

Audrey KUENEMANN

*Vous avez la possibilité de consulter la **Charte de Bientraitance d'AURAL** à tout moment :*





Droit et protection

LA PROTECTION DES DONNÉES, UN VRAI MÉTIER



Nous vous invitons à découvrir dans cette édition, Marie-Alice WINTZ notre Déléguée à la protection des données à AURAL, qui a bien voulu répondre à nos questions.

En sus d'être Secrétaire Générale, vous êtes également DPO. Quel est votre rôle ?

Afin de préserver la vie privée et la protection des données à caractère personnel de tous, AURAL a désigné depuis mai 2018, une Déléguée à la protection (Data Protection Officer) des données personnelles. Je suis l'interlocutrice spécialisée dans la protection des données personnelles (DP) et est chargée de veiller à la préservation de la vie privée et à la bonne application des règles de protection des DP. Je suis également la référente de la CNIL, et de toutes personnes concernées par une collecte ou un traitement de ces données.

Comment contrôlez-vous l'utilisation des données personnelles ?

Toute utilisation de données à caractère personnel s'appelle un « traitement ». Chaque traitement doit faire l'objet d'un registre retraçant notamment les données traitées, les modalités de traitement, les responsables et les modalités de protection et de sauvegarde.

Grâce à un logiciel dédié, j'assure le suivi et la mise à jour de ce registre. Pour certains traitements très impactant au niveau des données, existe l'obligation de réaliser des analyses d'impact et de mettre en œuvre des plans d'action et de gestion des risques.

Depuis votre arrivée en février 2021, quelles sont vos missions ?

- D'informer, conseiller, sensibiliser et former le responsable du traitement et les salariés
- De contrôler le respect du règlement et du droit national en matière de protection des DP
- De conseiller AURAL sur la réalisation d'études d'impact sur la protection des DP
- De coopérer avec l'autorité de contrôle (CNIL), et les services dédiés
- De tenir un registre des traitements de données à caractère personnel
- D'auditer la conformité
- D'assurer la protection des données dans tout projet
- De faire appliquer les politiques et procédures sur la protection des données
- De tenir une documentation à jour prouvant la conformité
- De mettre en place des mesures de sécurité adaptées au risque
- D'intervenir en cas d'incident de sécurité des DP

Quelles sont vos obligations et envers qui référez-vous ?

Je dois référer directement à la Directrice d'AURAL. Comme la législation le prévoit, je dispose d'une indépendance totale dans l'exercice de mes missions de DPO. Je dois me positionner comme un conseiller objectif et indépendant. En pratique, je veille à bien distinguer mes missions de Secrétaire Générale de celles de DPO.



DETENTE

SUDOKU

Le sudoku est un jeu de "logique". Il est composé de 81 cases segmentées en 3x3 blocs de 3 x3 cases.

Il faut remplir la grille avec des chiffres de 1 à 9, de sorte que, horizontalement et verticalement, chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Un sudoku n'a toujours qu'une seule solution possible, à vous de la trouver !

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 5 | | | 4 | | | |
| | | | | 2 | | | | 4 |
| | 7 | | | | | | | 8 |
| | | | 6 | | | 3 | | |
| | | | 2 | | | | 4 | |
| 7 | | 4 | | | | | | |
| | 8 | | | | | 1 | | |
| | | | | 5 | 3 | | | |
| 9 | | | | | | | | 2 |

MOT MYSTERE

Après avoir rayé dans la grille les mots de la liste, vous pourrez reconstituer, à l'aide des 6 lettres inutilisées, le nom d'un accessoire vestimentaire de saison.

AEDE
ALOURDIR
ARAD
AVANCEE
BABORD
BADIGEON
BIAISER
BIOLOGIE
BOUGE
CACHETTE
CHAQUE
CRAVACHE
DEBARQUE
DECADE

DEHANCHEE
DERRIERE
DOMAINE
DONNEUR
DOUAI
ELAM
ENEE
ERGOTEUSE
ESCARGOT
FONDER
GALERIE
GOGUENARD
GONDOLE
GORGE

HATIVE
IGNOBLE
INHUMAINE
IODE
JACASSE
LEURS
LOTH
MAIA
MAIL
MESQUIN
MONACO
MOUCHOIR
NARA
NECTAR
NINA

PAMPA
PENDULE
PENSIONNAT
PIECE
PIEU
REAGIR
ROME
ROUI
SEIME
SEISME
SERINGA
SOUE
SUBTIL
TOURNIS
TRESORERIE

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | I | R | E | R | O | S | E | R | T | A | R | A | D | E | B | A | R | Q | U | E |
| E | I | E | G | U | O | B | N | I | U | Q | S | E | M | C | D | L | E | U | R | S |
| H | V | R | O | U | I | G | N | O | B | L | E | O | E | H | T | O | L | E | I | U |
| C | E | I | E | I | G | O | L | O | I | B | R | B | N | A | O | U | I | N | O | E |
| N | R | G | T | L | I | T | B | U | S | E | I | M | E | Q | G | R | J | I | H | T |
| A | O | A | R | A | A | R | A | N | D | O | N | N | E | U | R | D | A | A | C | O |
| H | C | E | V | O | H | G | O | R | E | A | G | I | R | E | A | I | C | M | U | G |
| E | A | L | G | A | G | O | G | U | E | N | A | R | D | M | C | R | A | U | O | R |
| D | N | O | P | I | C | A | C | H | E | T | T | E | A | N | S | L | S | H | M | E |
| R | O | D | I | I | D | H | T | A | N | N | O | I | S | N | E | P | S | N | A | D |
| O | M | N | E | D | E | A | E | E | C | N | A | V | A | N | I | N | E | I | I | A |
| B | D | O | U | A | I | C | B | I | A | I | S | E | R | A | T | C | E | N | L | C |
| A | N | G | F | O | N | D | E | R | T | O | U | R | N | I | S | E | I | S | M | E |
| B | E | T | D | O | M | A | I | N | E | L | U | D | N | E | P | A | M | P | A | D |



LA PAROLE AUX LECTEURS !

Nous restons à votre écoute et attendons vos suggestions, avis, impressions. Vous souhaitez partager votre expérience en tant que patient dans une prochaine édition ? N'hésitez pas à nous en faire part :

- @ s.thomas@aural.asso.fr
- ✉ AURAL - Service communication - 5 rue Henri Bergson
CS 30038 - 67087 STRASBOURG CEDEX

